



## **45<sup>ème</sup> COLLOQUE de l'association DROIT & COMMERCE**

**Deauville**

*Vendredi 25 juin après-midi et samedi 26 juin 2021*

# **LA CONCURRENCE DANS TOUS SES ÉTATS**

*Direction scientifique :*

**Madame Emmanuelle CLAUDEL**

*Professeure à l'université Panthéon Assas (Paris II)*

Le droit de la concurrence, matière tentaculaire et redoutée, est devenu incontournable. Profondément rénové dans les années 2000 qui l'ont ouvert à l'analyse économique, on le croyait arrivé à maturité. Pourtant, il est aujourd'hui en plein bouleversement.

Son acteur clé, l'entreprise, subit de profondes métamorphoses. Naguère cantonnée à la posture du contrevenant sanctionné, de plus en plus lourdement, l'entreprise reprend l'initiative. Incitée à l'auto-évaluation, elle devient force de propositions devant l'autorité de concurrence et gendarme en son propre sein. Lorsqu'elle est victime, elle est incitée à s'emparer des nouvelles opportunités procédurales que lui ont offertes de récentes réformes. Ces postures désormais multiples la transfigurent et compliquent son organisation ainsi que ses stratégies procédurales, en même temps qu'elles bousculent le droit lui-même.

Le droit de la concurrence n'est pas seulement appelé à s'adapter à cette nouvelle donne. Il est défié en ses fondements et interrogé sur l'efficacité de ses outils. Il doit en effet répondre aux immenses défis que lui posent l'économie numérique et ses algorithmes complexes, s'interposer face aux GAFÀ dont la croissance sans contrainte est potentiellement source de multiples abus et composer avec des préoccupations de politique industrielle ou de préservation des données personnelles. Il est confronté au gigantisme.

Or, à ces défis liés à une modernisation effrénée de notre économie, s'ajoutent des préoccupations au cœur du quotidien : prendre en compte les particularités des PME, préserver le secteur de la santé de la constitution de rentes de situation et permettre aux consommateurs de profiter d'un marché de soin concurrentiel, préserver le marché du travail de nouvelles pratiques : accords de fixation des salaires entre entreprises, accords de non braconnage, etc. Le droit de la concurrence se porte au chevet de ces secteurs sensibles.

Lui en demande-t-on trop ? Assurément, le droit de la concurrence est dans tous ses états.

*Renseignements et inscriptions :*

**Madame Isabelle AUBARD**

74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS – Tel : 01 46 28 38 37 – Fax : 09 51 74 02 77

*Email : [isabelle.aubard@droit-et-commerce.org](mailto:isabelle.aubard@droit-et-commerce.org)*

Site de l'association : [www.droit-et-commerce.org](http://www.droit-et-commerce.org)

**Ce colloque sera validé pour 12h au titre de la formation professionnelle continue des avocats**

**Colloque éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables**

**Une attestation de présence au titre de la formation continue sera remise aux participants à l'issue du colloque (elle sera directement adressée par nos soins, à l'Ordre, pour les avocats inscrits au barreau de Paris)**

**Vendredi 25 juin 2021**

12h30

*Déjeuner au restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière*

***Accueil des participants à partir de 14h***

Travaux : Hôtel Royal Barrière de Deauville - Salon « le Deauville »  
*ou, en fonction des mesures sanitaires*

Auditorium du Casino Barrière – 2 rue Edmond Blanc

***Après-midi de 14h30 à 18h30***

**Présidence de Madame Agnès MOUILARD**

*Présidente de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*

**ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Monsieur Marc RINGLÉ

*Président de l'association Droit & Commerce*

**PROPOS INTRODUCTIFS**

Madame Emmanuelle CLAUDEL

*Professeure à l'université Panthéon Assas (Paris II)*

**Grand témoin :** Monsieur Marc MOSSÉ

*Senior director government affairs, associate general counsel, Microsoft Europe*

*Président de l'association française des juristes d'entreprise (AFJE)*

**LE DROIT DE LA CONCURRENCE INCARNÉ**  
**ou les trois visages de l'entreprise**

**1. L'entreprise contrevenante : le choix de la passivité ou de l'action**

Madame Irène LUC

*Vice-présidente de l'autorité de la concurrence*

***Pause***

**2. L'entreprise victime : le temps de la réparation**

Monsieur Maurice NUSSENBAUM

*Professeur émérite à l'université Paris-Dauphine – Paris IX*

*Expert de justice en économie et finance agréé par la Cour de cassation (h)*

Madame Jacqueline RIFFAULT-SILK

*Doyen honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation, président honoraire de l'association des juges européens en droit de la concurrence (AECLJ)*

**3. L'entreprise citoyenne : vices et vertus de la compliance**

Madame Loraine DONNEDIEU de VABRES -TRANIÉ

*Avocate au barreau de Paris, membre du conseil d'administration de l'association des avocats pratiquant le droit de la concurrence (APDC)*

***Discussion avec la salle***

**20h : dîner de gala**

*au salon « les Ambassadeurs » du Casino Barrière*

*(Tenue de cocktail)*

**Samedi 26 juin 2021**

***Matinée de 9h à 12h30***

**Présidence de Madame Laurence DELAHAYE**

*Présidente de la chambre commerciale de la cour d'appel de Caen*

**LE DROIT DE LA CONCURRENCE STIMULÉ**  
**ou le défi du gigantisme**

**4. Le gigantisme du territoire : quelle réponse à la mondialisation ?**

Monsieur Emmanuel COMBE

*Vice-président de l'Autorité de la concurrence*

*Professeur à l'université Panthéon Sorbonne (Paris 1) et à Skema Business School*

**5. Le gigantisme de l'acteur : quelle réponse face aux GAFAs ?**

Monsieur David BOSCO

*Professeur à Aix-Marseille Université*

*Pause*

**6. Le gigantisme du sujet : quelle réponse à l'économie numérique ?**

Monsieur Frédéric MARTY

*Chargé de recherche au CNRS, membre du groupe de recherche en droit économie et gestion (GREDEG), université Côte d'Azur*

**7. Le gigantisme de l'objet : quelle réponse face à la massification des données ?**

Christophe LEMAIRE

*Maître de conférences à l'université Panthéon Sorbonne (Paris 1)*

*Avocat au barreau de Paris*

*Discussion avec la salle*

**12h30**

*Déjeuner au salon « les Ambassadeurs » du Casino Barrière*

**Après-midi de 14h à 17h**

**Présidence de Monsieur Paul-Louis NETTER**

*Président du tribunal de commerce de Paris*

**LE DROIT DE LA CONCURRENCE AU CHEVET  
DU QUOTIDIEN**

**8. Concurrence et commande publique**

Madame Lucienne ERSTEIN

*Conseiller d'Etat honoraire, ancienne présidente de la cour administrative de Marseille*

**9. Concurrence et marché de l'emploi**

Madame Sarah GUILLOU

*Directrice adjointe du département de recherche innovation et concurrence (DRIC)  
Economiste OFCE Sciences PO*

**10. Concurrence et santé**

Madame Alexandra MENDOZA-CAMINADE

*Professeur à l'université Toulouse 1 Capitole*

*Discussion avec la salle*

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

Madame Marie-Anne FRISON ROCHE

*Professeur de droit de la régulation et de la compliance à Sciences PO*

**CLÔTURE**

*Les actes du colloque seront publiés par les éditions Lextenso à la revue la Gazette du Palais*

---

**Hébergement**

Hôtel Royal Barrière de Deauville

Adresse : Boulevard Eugène Cornuché -14800 Deauville

**Travaux**

Hôtel Royal Barrière de Deauville - Salon « le Deauville »

ou

Auditorium du Casino Barrière – 2 rue Edmond Blanc

**Repas**

Restaurant « Côté Royal » de l'hôtel Royal Barrière de Deauville

Salon « les Ambassadeurs » du Casino Barrière